

Numéro spécial Assemblée Générale



le lien

La revue de l'APEI A.U.B.E.
Juillet 2022

Sommaire



03

03 ■ Retour en images
sur notre Assemblée
Générale

05 ■ Rapport de gestion 2021

06 ■ Gestion contrôlée

08 ■ Gestion propre

09 ■ Les orientations

11 ■ Les résolutions 2022

12 ■ Les ressources humaines
■ Portes ouvertes à l'Éveil !

13 ■ Ça dribble
au Verger Fleuri !

14 ■ Les mini-olympiades !

17 ■ Portes ouvertes
au SESSAD La Sittelle

18 ■ Portes ouvertes
des Résidences ESAT

20 ■ Portes ouvertes
à l'ESAT La Fontaine

21 ■ Portes ouvertes
La MAS Le Village

22 ■ Campagne de Noël 2021
■ VU DANS LA PRESSE
Le Verger Fleuri

23 ■ VU DANS LA PRESSE
Le rêve de David Ricco
se réalise



Magazine d'information édité par l'APEI A.U.B.E.

Directeur de publication : Marylin BONNOT ■ Comité de Rédaction : Colette TASSOT,
Jean-Claude TASSOT, Danielle BUET, Xavier BUET, Mario MARTINELLI.

Coordination : Carine GERARD

Conception : Grana Communication ■ Impression et Diffusion : CAT Imprim'

Crédits photos : APEI A.U.B.E., Adobe Stock

Dépôt légal : N° ISSN : 0766-0952

Pour contacter Le Lien : 29 bis, av. des Martyrs de la Résistance 10000 TROYES

Tél. 03 25 70 44 00 - www.apei-aube.com / lelien@apei-aube.com





APEI A.U.B.E.

Retour en images sur notre Assemblée Générale

Le 11 juin 2022 a eu lieu notre Assemblée Générale annuelle!

Ce moment fut l'occasion de revenir sur plusieurs éléments forts : la présentation de la nouvelle équipe du siège, les projets en cours et futurs, les comptes de l'association, la présentation du projet associatif et les orientations stratégiques pour 2022-2026.

Nous remercions Monsieur Philippe Pichery, Président du Conseil Départemental de l'Aube, pour sa présence et sa prise de parole qui confirment la volonté du Conseil Départemental d'accompagner notre association.

À la suite de ces présentations, un moment d'échanges bienveillants a eu lieu entre Monsieur Diallo et les personnes accompagnées, leurs familles et les salariés présents.

Pour clôturer cette cérémonie, un cocktail a été organisé par les équipes de la Cafétéria la Fontaine.

Merci à l'UTT de Troyes de nous avoir accueillis dans ses locaux pour ce beau moment de partage. ■





Les moments forts de l'assemblée générale



Rapport de gestion 2021

Quelques rappels

Exercice comptable
du 01-01-2021 au 31-12-2021



Les notions de GESTION CONTRÔLÉE et de GESTION PROPRE :

Gestion contrôlée : le tiers financeur ou l'autorité de tarification (ARS, Conseil Départemental) a droit de regard sur le fonctionnement des établissements et services dont la gestion a été déléguée à l'organisme gestionnaire.

- **Structures dans le périmètre CPOM** : il existe le principe de la libre affectation du résultat administratif dans la limite des dispositions réglementaires. Article 70 de la LFSS - Loi de Financement de la Sécurité Sociale - de 2018. (LOI no 2017-1836 du 30 décembre 2017)
- **Structures hors CPOM** : l'affectation des résultats est proposée par l'organisme gestionnaire, la décision finale appartient au tiers financeur ou autorité de tarification.

Gestion propre : le Conseil d'administration doit valider les propositions d'affectation des résultats qui doivent être votés à l'assemblée générale. Concerne la vie associative, les budgets dits commerciaux des ESAT, le budget d'APS et les activités qui ne font pas l'objet d'une tarification ou d'une autorisation réglementaire.

Les notions de RÉSULTAT COMPTABLE et de RÉSULTAT ADMINISTRATIF :

Résultat comptable : Il s'agit de la différence entre les produits et les charges de l'exercice qui commence sauf situation exceptionnelle le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Ce résultat comptable permet d'équilibrer le bilan comptable à la fin de l'exercice et permet de voir si la situation comptable s'est améliorée ou dégradée entre le 31 décembre de l'année précédente et le 31 décembre de l'année étudiée. C'est le résultat comptable qui est présenté à l'assemblée générale après contrôle par le

commissaire aux comptes qui doit s'assurer que sa composition respecte les dispositions du droit comptable et le plan comptable général.

Résultat administratif : Il s'agit du résultat obtenu après corrections du résultat comptable par l'application de dispositions réglementaires définies par le CASF - Code de l'Action Sociale et des Familles - qui régit le fonctionnement des structures médico-sociales. Exemple : neutralisation de l'incidence de la comptabilisation des congés payés.

AFFECTATION du résultat :

L'excédent d'exploitation peut être affecté :

1° À la **réduction des charges d'exploitation** de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit;

2° Au financement de **mesures d'investissement**;

3° Au financement de **mesures d'exploitation** n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel le résultat est affecté;

4° À un compte de **réserve de compensation des déficits**;

5° À un compte de **réserve de trésorerie dans la limite de la couverture du besoin en fonds de roulement**, tel que défini au III de l'article R. 314-48;

6° A un compte d'excédent affecté à la **compensation des charges d'amortissement** des équipements, agencements et installations de **mise aux normes de sécurité**.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit.

En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices.

Gestion contrôlée

Périmètre CPOM ARS exclusif



Forces/Opportunités :

- Le **résultat comptable** est déficitaire, mais le **résultat administratif** est excédentaire (+70,6 k€).
- Le **résultat comptable** intègre des recettes Creton réalisées auprès du Conseil Départemental à hauteur de 406 k€, soit en baisse de 6 k€ par rapport à N-1.
- La **Capacité d'Autofinancement** (CAF) est positive et le taux de CAF brut, à 6%, est supérieur à la norme.
- Le **taux de vétusté des bâtiments** est correct à 75%; le taux de vétusté des matériels et outillages est en baisse à 75,8%, mais reste supérieur à la norme.
- Le **taux d'endettement** diminue (12%); il reste largement inférieur à la norme.
- Le niveau de **Trésorerie** constaté au 31/12/2021 permet de couvrir 118 jours de fonctionnement, soit largement plus de 3 mois.
- Le **Fond de Roulement Net Global** est en progression par rapport à l'exercice précédent.
- Absence d'un Besoin de Fond de Roulement (BFR), mais présence d'un **Excédent de Financement d'Exploitation** (EFE).
- Les **délais de rotation des créances et dettes**, à respectivement 6 et 26 jours de fonctionnement, sont inférieurs aux normes (30 jours).
- Les **Crédits Non Reconductibles** octroyés pour l'exercice 2021 sur ce périmètre s'élèvent à 519,5 k€ et visent principalement à financer des formations et des remplacements de personnel; ils concernent aussi le financement de séjours de répit ainsi que de l'accompagnement de cas critiques.

Faiblesses/Risques :

- Les dépenses en lien avec les **transports des personnes accueillies** sont en hausse de 539 k€ vs N-1 (+32%), et en dépassement budgétaire de près de 1,2M*€ (115+%), principalement du fait d'accompagnements de plus en plus fréquents des personnes accueillies nécessitant d'être transportés seuls, ainsi que du respect des mesures sanitaires (respect des jauges, démultiplication des tournées...).
- Les dépenses d'intérim sont en dépassement budgétaire (+199k€); c'est principalement lié aux **difficultés importantes de recrutement**.
- Une partie du dépassement budgétaire constaté sur les comptes d'achats (comptes 60) provient du compte alimentation (impact d'environ 21,7 k€); c'est lié à la production de repas par le Verger Fleuri pour la commune de Maizières-la-Grande-Paroisse ; ce dépassement est compensé par des recettes en classe 7.
- Les **indemnités diverses** portant sur la masse salariale (versement des primes PEPA et prime inflation, des indemnités de ruptures de contrats...) représentent une charge de 281 k€.



- Le **taux d'absentéisme** reste élevé à 12,6%.
- L'**ETP réalisé** moyen est supérieur aux années précédentes ainsi qu'au budget.
- Ces éléments impliquent un **dépassement budgétaire** sur le groupe 2.
- Le **taux de vétusté global des immobilisations** est en hausse à 75,1%.

Périmètre CPOM conjoint

CPOM CONJOINT ESMS 10



Forces/Opportunités :

- Le **résultat comptable** global est déficitaire (-280 k€), mais reste plus élevé que celui annoncé dans l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2021.
- La majeure partie des **dépenses - hors groupe 2 et dépenses de transport** - est maîtrisée et reste en ligne avec le budget.
- Le **taux de vétusté des bâtiments et constructions** reste inférieur à la norme, à 76,9%.
- Le **taux d'endettement** est correct à 28%.
- Absence d'un Besoin de Fond de Roulement (BFR), mais présence d'un **Excédent de Financement d'Exploitation** (EFE).
- Le niveau de **trésorerie** reste satisfaisant et permet de financer 87 jours de fonctionnement, soit bien plus que la norme.
- Le **Fond de Roulement Net Global**, même s'il se dégrade, reste largement positif, à 2,9M*€.
- Le **délai de rotation des créances clients** est satisfaisant à 17 jours.
- Les **Crédits Non Reconductibles** octroyés par l'Agence Régionale de Santé pour l'exercice 2021 sur ce périmètre s'élèvent à 84,3 k€ et visent principalement à financer des formations.
- Comme annoncé dans le CPOM, un **CNR de 45 k€** a été accordé par le Conseil Départemental de l'Aube au Foyer de Vie de Mantenay.

Faiblesses/Risques :

- Les **dépenses de transports des personnes accueillies** sont en dépassement budgétaire.
- Les **dépenses en lien avec le groupe 2** sont en hausse par rapport au budget.
- Le **taux d'absentéisme** est important et en légère hausse vs N-1, à 16,8%.
- Les **ETP réalisés** sont supérieurs au budget et aux ETP réalisés sur les années passées.
- Les **difficultés rencontrées sur le recrutement de personnel** amènent des dépenses d'intérim assez élevées, à 161,7 k€ contre un budget de 30 k€ seulement.
- Les **indemnités diverses** portant sur la masse salariale (versement des primes PEPA et inflation, des indemnités de ruptures de contrats...) représentent une charge de 153,9 k€.
- Le **taux de vétusté global** reste élevé à 76,9%.
- Le **taux de Capacité d'Autofinancement** à 4% se dégrade par rapport à l'exercice précédent et passe en dessous du seuil des 5% attendus au CPOM.

- La **réserve de compensation des déficits** se dégrade également et passe à 1% des dotations globalisées de fonctionnement, contre 5% attendus au CPOM.
- Le **décal de rotation des dettes fournisseurs** est élevé, à 44 jours.

CPOM CONJOINT Haute Marne le Département ESMS 52

Forces/Opportunités :

- La **Capacité d'Autofinancement** reste positive à 75,7 k€.
- Le **taux global de vétusté**, même s'il est en hausse par rapport à l'année précédente, reste satisfaisant, à 64,8%. En particulier, le taux de vétusté des bâtiments et constructions est inférieur à la norme.
- Le **taux d'endettement à 30%** est satisfaisant.
- La **réserve de compensation des déficits** est largement positive et s'élève à 6,5% des produits de la tarification, soit un taux supérieur à ce qui est attendu dans le CPOM (5%).
- Versement d'un **CNR** de 45 k€ par l'Agence Régionale de Santé sur le FAM de Saint Blin visant à financer des dépenses de personnel non pérennes, des formations ainsi qu'un séjour de répit.

Faiblesses/Risques :

- Le consolidé ESMS 52 présente un **déficit comptable de 40,5 k€**; néanmoins, l'Etat Pré-

visionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2021 prévoyait un déficit de 70,4 k€.

- Les **dépenses du groupe 2** sont en dépassement budgétaire et plus élevées que celles de l'année dernière.
- Le **taux d'absentéisme à 13,1%** à quasiment doublé par rapport à N-1.
- Les **ETP réalisés sont en hausse** par rapport aux années passées et en dépassement budgétaire.
- Les **indemnités diverses portant sur la masse salariale** (versement des primes PEPA et inflation, des indemnités de ruptures de contrats...) représentent une charge de 49,5 k€.
- Le **taux de CAF à 1,6%** est en large diminution vs N-1 et en dessous des attentes du CPOM (5%).
- Les **taux de vétusté des matériels et autres immobilisations** sont supérieurs à la norme de 60%.
- La **trésorerie** en fin d'année est négative (-274 k€). Cela s'explique principalement par le fait que la facturation des 2 derniers mois de l'année a été retardée. Le délai de rotation des créances est à ce titre exceptionnellement haut à 124 jours (vs norme à 30 jours).
- Le **décal de rotation des dettes** à 57 jours est supérieur à la norme, mais reste cohérent par rapport au délai des années précédentes.
- Le **Fond de Roulement Net Global** est négatif et se creuse par rapport aux années précédentes.

Remarques :

Les ESMS du CD52 ne sont pas en dotation globalisée.

Proposition d'affectation de résultat – Gestion contrôlée

PASSAGE DU RÉSULTAT COMPTABLE AU RÉSULTAT ADMINISTRATIF
(Résultats sous contrôle tiers financeurs) - APEI A.U.B.E.

RÉSULTAT COMPTABLE SOUS CONTRÔLE :	-335 555 €
+ Réintégration Incidences CP	67 088 €
+ Report à nouveau des exercices antérieurs affecté au financement de mesures d'exploitation	70 000 €
+ Amendements Creton de l'exercice N-1: Montant déduit sur dotation N	412 161 €
Résultat administratif avant affectation	213 694 €
A la réduction des charges d'exploitation N+1 (Montants Creton de l'année N)	406 003 €
Dépenses refusées	
Imputation sur réserve d'investissement	
Imputation sur réserve de compensation des déficits existante	-396 075 €
Report à nouveau excédentaire	
Report à nouveau déficitaire	
Affectation à la réserve de couverture du BFR	
Affectation à la réserve de compensation pour les déficits ultérieurs	
Affectation au financement des mesures d'exploitation	126 399 €
Affectation à la couverture des charges d'amortissements	82 425 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	-5 058 €
Résultat administratif sous contrôle de tiers financeurs	213 694 €
-> à proposer selon libre affectation (CPOM)	213 694 €



Gestion propre



GESTION COMMERCIALE

Forces/Opportunités :

- Le **résultat comptable global** est un excédent de 584,3 k€; c'est inférieur à l'exercice précédent, mais reste supérieur au budget.
- L'ensemble des gestions commerciales présentent des excédents; seul le Self la Fontaine est déficitaire.
- Le **chiffre d'affaires** global, à 9,5M*€, est en **progression** de 8% par rapport à 2020; il atteint un niveau proche de celui de 2019, avant la crise sanitaire.
- Le **taux de marge sur coût variable**, à 65%, est en ligne avec le budget. Il reste cependant inférieur à celui de l'an passé.
- Le **taux d'absentéisme**, à 12,5%, est en recul par rapport à l'année dernière.
- Le taux de **Capacité d'Autofinancement** s'élève à 6%.
- Le **taux d'endettement** à 47% est en baisse vs N-1 du fait du remboursement des Prêts Garantis par l'Etat en cours.
- Le **report à nouveau** est largement excédentaire, à 3,9M*€.
- La **trésorerie est largement positive** (8,6M*€) et permet de financer quasiment 200 jours d'exploitation.
- Le **Fond de Roulement Net Global** à 10,7M*€ est largement positif et en nette progression vs N-1.

Faiblesses/Risques :

- Les **charges fixes** sont en dépassement budgétaire;

c'est principalement lié aux dépenses de personnel.

- Les **ETP réalisés** sont supérieurs au budget.
- Les **indemnités diverses portant sur la masse salariale** (versement des primes PEPA et inflation, des indemnités de ruptures de contrats...) représentent une charge de 230,4 k€
- Le **taux de vétusté global** est proche des 80%, ce qui est élevé.
- Le **délai de rotation des créances** à 36 jours est supérieur à la norme. Toutefois, il s'améliore par rapport à celui de N-1.
- Le **délai de rotation des dettes** à 52 jours est supérieur à la norme; on note toutefois qu'il est en ligne avec celui des années précédentes.
- Le **Besoin en Fonds de Roulement (BFR)** est en hausse vs N-1, notamment du fait du lancement de nouvelles activités et de la dégradation du délai de rotation des créances.

GESTION ASSOCIATIVE

- La Gestion Associative inclut l'Association, ainsi que le Service Mandataire et les Hébergements Extérieurs
- Le résultat de la gestion associative est déficitaire, mais l'excédent de 2020 était exceptionnel.
- Frais de déplacement en diminution par rapport aux exercices précédents
- Honoraires divers en dépassement par rapport aux années passées (recours à un conseiller pour le travail sur la construction du projet associatif et honoraires d'avocats notamment)

Proposition d'affectation de résultat – Gestion propre

AFFECTATION DU RESULTAT SOUS GESTION PROPRE (Vie Associative... Budgets commerciaux des ESAT, APS)

RÉSULTAT GESTION PROPRE AVANT AFFECTATION :	529 749 €
Imputation sur réserve de compensation des déficits existante	
Imputation sur la réserve d'investissement Vie Associative	
Report à nouveau excédentaire Vie Associative	2 772 €
Report à nouveau déficitaire Vie Associative	-57 339 €
Affectation au financement des mesures d'exploitation Vie Associative	
Sous total - Vie Associative	-54 567 €
Imputation sur la réserve d'investissement ESAT et APS	841 689 €
Report à nouveau excédentaire ESAT et APS	
Report à nouveau déficitaire ESAT et APS	-257 373 €
Affectation à la réserve de de couverture du BFR - ESAT et APS	
Affectation à la réserve de compensation pour les déficits ultérieurs	
Affectation au financement des mesures d'exploitation - ESAT et APS	
Affectation à la couverture des charges d'amortissements	
Sous total - Résultats Budgets commerciaux ESAT et APS	584 316 €
Résultat en gestion propre sous compétence associative	529 749 €



Les orientations

Marylin BONNOT - Présidente APEI A.U.B.E.

La réécriture du projet associatif a été freinée par la crise COVID. Mais aujourd'hui, nos efforts, notre détermination et notre volonté l'ont fait aboutir.



Ce projet associatif est le fruit d'une réflexion collective qui a mobilisé durant plus d'une année les publics accompagnés, leur famille, les salariés. Ceci, sous la houlette d'un comité de pilotage composé d'administrateurs et de directeurs.

Que tous soient ici remerciés pour leur mobilisation. Ce projet fixe un cap ambitieux pour les cinq prochaines années et devient, pour l'ensemble des acteurs de notre association, notre feuille de route.

L'arrivée du nouveau directeur général, Abdou DIALLO et la mobilisation des directions des établissements et services vont permettre de poursuivre cette dynamique sous différents aspects.

5 Thèmes principaux ont été retenus :

L'AUTODETERMINATION : Il nous faut entendre les attentes, les désirs des personnes accompagnées et favoriser leur émancipation. De faire confiance en leur choix et de renforcer leur pouvoir d'agir.

LE RÉPIT : On se doit de prendre en compte les rythmes de vie des personnes accueillies en adoptant leur temps d'accompagnement et leur fatigabilité. D'accroître notre capacité à accueillir des situations complexes. De trouver des solutions et être force de proposition pour permettre aux familles de souffler un peu, accueil temporaire, structure de répit, relai au domicile.

LE VIEILLISSEMENT touche autant les personnes accompagnées que leur famille, il nécessaire de penser à demain. En lien avec nos partenaires des conseils départementaux et de l'ARS, nous devons innover dans l'accompagnement proposé en travaillant avec des structures existantes et la mise en place d'équipes mobiles « spécialisées » dans la prise en compte du handicap dans l'avancée en âge.

LA CITOYENNETÉ : les personnes en situation de handicap veulent être des citoyens à part entière, la loi du 23 mars 2019 a donné ce droit de vote et la reconnaissance de leur pleine et entière citoyenneté. La personne vivant avec un handicap dispose des mêmes droits que chacun. Ses envies, ses besoins nécessitent d'être entendus avec le déploiement de réponses adaptées. L'inclusion suppose un effort de la société et l'application de ces droits doit être au cœur de nos actions.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL pour nos salariés. Comme je dis souvent «si nos professionnels vont bien, nos gamins iront bien». Ce n'est pas un vain mot... Des actions d'évaluation, de formation et d'accompagnement vont être menées pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des professionnels. Cela permettra de répondre aux enjeux de notre secteur médico-social : favoriser l'attractivité, la fidélisation, le sens du travail, la dynamique collective, tout en répondant aux mutations technologiques et aux nouvelles attentes sociétales.



De ces 5 grands thèmes de réflexion ont émané

6 grands objectifs qui seront notre fil conducteur pour les 5 années à venir avec des actions opérationnelles :

- **Entendre** les attentes et les désirs des personnes accompagnées et favoriser leur émancipation.
- **Anticiper** les différentes étapes de vie pour éviter les ruptures et fluidifier les parcours.
- **Diversifier** nos offres d'accompagnement pour davantage personnaliser nos réponses pour tous
- **Accroître** l'inclusion et la citoyenneté / Transformer notre offre
- **Soutenir** les familles et les proches
- **Rendre l'APEI A.U.B.E. attractive** dans un secteur en grande mutation

Ce projet associatif a été conçu en prenant en compte les évolutions des politiques publiques et tous les textes afférents, la convention des nations unies relative aux droits des personnes handicapées, mais surtout, à partir des attentes des personnes vivant avec un handicap.

Il est établi à partir d'un socle de valeurs clés partagées, qui conforte notre volonté de rester une association militante soucieuse de répondre aux désirs des personnes que nous accompagnons pour leur permettre d'être des citoyens à part entière.

Il nous invite à proposer de nouvelles prestations d'accompagnement soit par la transformation des structures et services existants, soit par la création de nouveaux dispositifs pour promouvoir l'émancipation des personnes quel que soit leur niveau de difficulté.

Il valorise le fait qu'au-delà du pilotage de notre existant, nous devons tout mettre en œuvre pour développer une souplesse voire une agilité facilitant l'adaptation de nos organisations pour permettre la réalisation de leurs projets. Car, telle est bien là notre mission régalienne.

Il traduit notre volonté d'amplifier toutes les coopérations et partenariats utiles pour faciliter la réalisation d'actions nouvelles innovantes qui se complètent.

Ce projet est un outil de pilotage pragmatique qui nous permettra au travers des rapports d'activités et de nos assemblées générales de donner de la lisibilité sur ce que nous avons réalisé ensemble chaque année. Il devient aussi le cadre de référence pour l'actualisation de tous les projets d'établissement et de service. Toutes nos actions futures seront appréhendées dans le cadre d'une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Nous sommes en effet un acteur socio-économique important sur notre territoire disposant de financements publics. Cela nous confère une responsabilité importante qui peut par ailleurs être un levier de mobilisation citoyenne des personnes accueillies et des professionnels.

Alors que notre association fête ses 60 ans, ce projet traduit la maturité acquise de notre organisation et le fait que son militantisme ne fléchit pas.

Soyons ensemble, des acteurs du changement.

Ensemble, nous pouvons réaliser de grandes ambitions. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour que nos grandes ambitions partagées deviennent réalité. ■



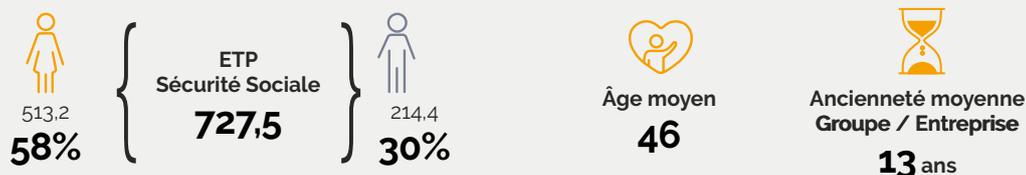


Les résolutions 2022

		pour	contre	abstention
01	Il est demandé à l'Assemblée Générale l'Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2021.	93,1%	2%	4,9%
02	Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur l'Approbation des rapports annuels de l'année 2021.	90,7%	1%	8,2%
03	Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer pour donner quitus au Conseil d'Administration sur le bilan, le compte d'exploitation et le rapport de gestion de la trésorière pour l'année 2021.	96%	2%	2%
04	Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.	96%	0%	4%
05	Il est demandé à l'Assemblée Générale la ratification, comme chaque année, du montant de la cotisation pour l'exercice à venir, tel approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 mai 2007, portant la cotisation de base à 60 euros pour l'année et la cotisation de solidarité à 100 euros pour l'année.	95%	2%	3%
06	Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur l'affectation des résultats sous gestion propre de l'association : VIE ASSOCIATIVE <ul style="list-style-type: none">· Imputation de -57 339 € en report à nouveau déficitaire sur la Vie Associative· Affectation de 2 772€ en report à nouveau excédentaire sur la Vie Associative GESTION COMMERCIALES DES ESAT et APS <ul style="list-style-type: none">· Affectation de 841 689 € à la réserve d'investissement ESAT et APS· Imputation de -257 373 € en report à nouveau déficitaire ESAT et APS	93,1%	2%	4,9%
07	Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur l'affectation des résultats sous gestion contrôlée de l'association : <ul style="list-style-type: none">· Imputation de -396 075 € sur la réserve de compensation des déficits· Affectation de 82 425 € à la réserve de couverture des charges d'amortissement· Affectation de 126 399 € au financement de mesures d'exploitation· Reprise de 5058 € sur la réserve de compensation des charges d'amortissements	90,9%	2%	7,1%
08	Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur le Projet Associatif	99%	0%	1%
09	Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur le rapport d'orientations de la Présidente.	94%	1%	5%

Les ressources humaines

Synthèse globale Janvier 2021 à décembre 2021



* La notion d'Absentéisme comprend les motifs maladie, maladie professionnelle, accident de trajet, accident de travail et les absences injustifiées. **La notion de Micro Absentéisme comprend les motifs maladie, maladie professionnelle, accident de trajet, accident de travail et les absences injustifiées pour une durée de moins de 4 jours ouvrés

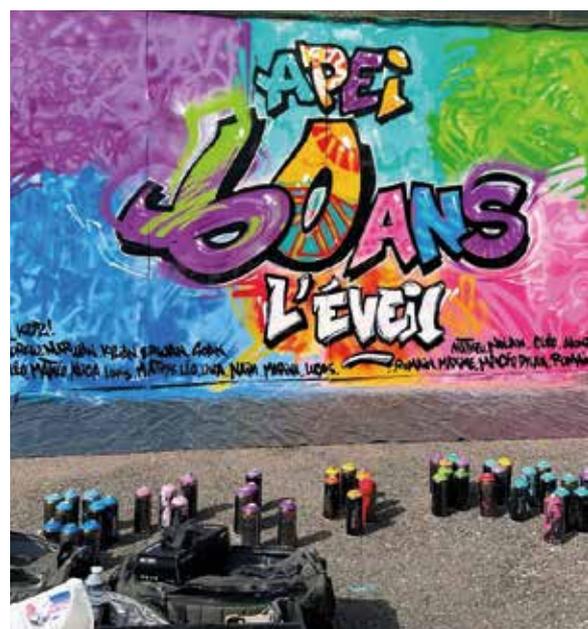
ITEP L'EVEIL

Portes ouvertes !

L'EVEIL a organisé ses portes ouvertes le 5 mai 2022.

La journée a été consacrée à la fête, à l'occasion des 60 ans de l'APEI A.U.B.E., avec un repas apprécié des enfants (kebab-frites et glace à l'Italienne).

Un atelier graffiti a permis aux enfants et adolescents de tester leur talent avec la création d'une fresque dédiée aux 60 ans de l'APEI. Ils ont aussi pu s'amuser avec des jeux du Domaine de Mantelay. De 16h30 à 18h30, les portes se sont ouvertes aux personnes de l'extérieur avec une exposition photo de tout ce qui est proposé aux enfants et adolescents que nous accueillons.





IME LE VERGER FLEURI

Ça dribble au Verger Fleuri !



Le Basket Club de Saint-André-les-Vergers (BCSA) est venu le mercredi 27 avril après-midi faire une animation basket auprès des jeunes de l'internat du Verger Fleuri pour honorer leur récente convention avec l'association.

Les deux premiers groupes ont pu faire un échauffement, le jeu de "l'épervier" avec ballon pour apprendre à dribbler ainsi qu'un concours de shoot par équipe.

Le troisième groupe a fait un échauffement typiquement basket et un match tout en apprenant quelques fondamentaux.

Mathieu N, Mathieu M, Stefan, Amandine, Eden, joueurs et joueuses du club ainsi que Monsieur Pierre VILLAIN, vice-président du club, ont animé avec beaucoup d'enthousiasme cet après-midi.

L'ensemble des jeunes et des éducatrices est content de cette rencontre sportive... Merci aux coaches de leur venue !

Une nouvelle après-midi est à prévoir dans les prochains mois mais cette fois-ci dans l'en-

ceinte du club pour que les jeunes de l'IME s'entraînent avec des licenciés du BCSA. Le club se tient prêt à renouveler l'expérience avec d'autres établissements.

#WeAreBCSA. ■

L'équipe d'internat du Verger Fleuri





APEI A.U.B.E.

Les mini-olympiades !

Très attendues par tous, ces deux journées ont tenu leurs promesses.

Elles ont donné à toutes et tous ces moments de distractions, de joies, de compétitions mais surtout de bonheur à en croire les visages souriants.

Le jeudi 19 mai dédié aux jeunes pourrait être qualifié d'Olympiades de la détente et de la joie de vivre retrouvées.

Pas de compétition sur cette journée mais une participation de tous sur des activités diverses et variées comme, le chamboule tout, le parcours de santé, les trottinettes, le tir à l'arc, les sarbacanes et en fin de journée que des sourires.

Que du bonheur pour tous



* Chamboule tout



*
Parcours de santé



Jeux d'adresse



Matchs de foot



A l'avenir, et avec plus de volontaires bénévoles pour cette journée, nous pourrions envisager d'autres activités comme la pêche aux canards, les quilles nordiques, les anneaux, et bien d'autres encore.

En plus des activités déjà proposées le jeudi, le samedi 21 mai, la compétition a fait valoir ses droits.

En effet, le foot, le tennis de table et la pétanque ont su maintenir le suspense toute la journée dans des matchs disputés par chacun pour obtenir ces coupes tant convoitées qui sont remises en fin de journée par Madame BONNOT, notre présidente.

Comme prévu, la fin de journée se termine par la remise des récompenses. Nous avons vu des vainqueurs rayonnants et des perdants déçus mais tous ont promis de revenir pour les prochaines mini-olympiades pour partager ces moments d'échanges de joie et de bonheur.

Tennis de table





* Tournoi de pétanque

Un grand merci à ceux qui ont participé activement et sans qui ces deux belles journées n'auraient pu être réalisées.

Merci aux administrateurs présents, à la commission vie associative, au service loisirs vacances, aux établissements et salariés présents et à tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cet événement. ■

Xavier BUET



Remise des trophées aux gagnants ! *



SESSAD LA SITTELLE

Portes ouvertes au SESSAD

Vendredi 20 mai 2022 le SESSAD la Sittelle a ouvert ses portes aux enfants et à leur famille afin de fêter comme il se doit les 60 ans de l'APEI.

Au programme des festivités : château gonflable, sculpteur de ballons, grands jeux de société, bar à bonbons et piste de danse !

Pour tous : petits et grands, familles et professionnels "c'était une super journée !". Certains ont même demandé "C'est quand la prochaine fête !".

Et les avis rejoignent à l'unanimité les propos de Félix : "C'était trop bien la fête de l'APEI ! Il y avait le DJ ; j'ai dansé le Hip Hop dans le parc du SESSAD. J'ai joué au baby-foot avec Henry et j'ai joué dans le château gonflable." ■

Les enfants et l'équipe du SESSAD la Sittelle





RÉSIDENCE LE LABOURAT

LES RÉSIDENCES APEI A.U.B.E.

Portes ouvertes des Résidences ESAT

Le vendredi 10 juin, dans le cadre des 60 ans de l'APEI A.U.B.E., les résidences ont eu le plaisir d'ouvrir leurs portes.



Ces journées ont été couronnées de succès et nous avons pu accueillir des familles, des amis, d'anciens résidents, des collègues et des partenaires extérieurs.

Sur proposition de l'équipe du Labourat, l'association a offert un atelier "Space painting", animé par Galerie RTS, à l'ensemble des résidents et aux visiteurs. Ces derniers ont pu repartir avec une casquette customisée aux couleurs de l'APEI A.U.B.E.



RÉSIDENCE SEURAT



RÉSIDENCE LES PRÈS

Quant aux résidents, ils en garderont le souvenir pour un long moment, grâce aux œuvres personnalisées réalisées sur place, que chacun a pu conserver. Cette journée a été l'occasion pour nos personnes accueillies au Labourat et au Parc, d'exposer leurs confections artistiques ou leurs collections. Un pot d'accueil a été proposé sur l'ensemble des résidences, avec une implication particulière au sein des Prés et de Seurat de la part des résidents qui nous avaient préparé d'excellentes pâtisseries maison. ■



RÉSIDENCE LE PARC



Vif succès pour les portes ouvertes

de l'ESAT La Fontaine le 23 Juin 2022

Plus de 80 personnes ont pu bénéficier d'un accueil chaleureux des salariés et des commis. Au programme, collation, visite du jardin de Jérôme, du jardin aromates, de l'atelier IKEBANA (art floral), des cuisines, de la salle.

Le quizz avec des lots a motivé les visiteurs, venus en nombre et même de la Haute-Marne. Gageons que nous aurons suscité quelques vocations !

Merci à tous les commis et les salariés pour leur engagement. ■

Laurent MOSCA, Directeur ESAT La Fontaine





LA MAS LE VILLAGE

Happy birthday

Le 7 juin 2022, La MAS Le Village a fêté ses 30 années d'ouverture autour d'un barbecue, organisé par les moniteurs et commis du Self La Fontaine.

Cet évènement a été l'occasion pour les professionnels de manger à nouveau aux côtés des résidents, puisque le repas se déroulait en extérieur. En effet, depuis le début de la crise sanitaire et la circulation du covid 19, la vigilance est de rigueur au Village, afin de préserver la santé fragile de nos usagers. Aussi, être attablés tous ensemble avec les parents, qui avaient pu se rendre disponibles pour l'occasion, a été un grand moment de joie et de partage.

A l'issue du repas, les résidents ont pu s'amuser avec les jeux adaptés de l'association Handisport. Dans la bonne humeur générale, les uns et les autres ont pu essayer Joëlette, Sarbacane, Boccia ou encore Curling.

Vivement le prochain anniversaire... !!!!! ■

L'équipe d'animation





VIE ASSOCIATIVE

Campagne de Noël 2021

Les membres de la "Commission - Campagne de Noël" se sont réunis le 26 avril 2022 afin de délibérer sur les demandes des établissements.

Huit établissements se sont manifestés et nous ont présenté les divers projets pédagogiques ou de bien-être et d'amélioration du quotidien des personnes accompagnées. A savoir :

- Le Verger Fleuri : Matériel adapté pour la chorale et équipement sensoriel.
- Les Parpaillols : Outils adaptés à la Communication Alternative et Augmentée.
- La Sittelle : Aide aux Animations dans Le Cadre des 60 Ans de L'APEI.
- L'Accueil : Participation à l'achat d'une table de ping-pong.
- L'Eveil : Projet pédagogique et thérapeutique.
- Self La Fontaine : Outils de Jardinage.
- Les Prés : Achat d'un Vélo Adulte.
- Mantenay : Participation à l'acquisition d'un ordinateur portable.

C'est au siège de L'APEI A.U.B.E., le mardi 17 mai que la remise des chèques est intervenue en présence des chefs d'établissements concernés et également de personnes accompagnées. Les membres de la "Commission Campagne de Noël" espèrent avoir répondu aux souhaits de chacun, malgré l'impossibilité de satisfaire l'intégralité des projets et vous donnent rendez-vous pour la Campagne 2022. C'est par un moment convivial que la réunion prit fin. Formulons un vœu, participez activement fin 2022, faites-le savoir autour de vous, à vos proches, vos amis. Plus il y aura de commandes, plus nous pourrons financer les projets futurs. ■

Pour la Commission Vie Associative
Mario MARTINELLI

Le Verger Fleuri va ouvrir ses portes

C'est toujours une parenthèse faite de bonheur partagé.

Ce vendredi, l'établissement accueillant des jeunes en situation de handicap va ouvrir ses portes à Maizières-la-Grande-Paroisse. Un moment de partage pour les familles et les résidents.

C'est en 1969 que Le Verger fleuri a ouvert ses portes grâce au Dr. Marcel Damblon, ancien cardiologue bien connu à Romilly-sur-Seine, auquel un hommage a été rendu en avril 2016 avec l'inauguration d'une plaque commémorative dans l'établissement. Ce membre fondateur du Lions club de Romilly-Nogent en 1961 a été l'artisan de ce projet avec Monsieur Douay, président départemental de l'APEI de l'époque.

Ce projet avait été initié dès 1965, à partir de demandes de parents. Ce vendredi, l'établissement et toutes les annexes seront ouverts au public. Entrée libre. ■



VU DANS
LA PRESSE
L'Est éclair

Trésor de Lavau et Stéphane Bern

Le rêve de David Ricco se réalise

Passionné d'histoire et de la découverte archéologique de Lavau, David Ricco a entrepris la réalisation d'un court-métrage sur les trésors du prince celte.

Dans l'aventure, l'ont suivi l'Inrap, qui a fait la découverte, mais aussi Stéphane Bern, qui prêtera sa voix au film. Depuis bientôt 8 mois, David Ricco travaille à la réalisation d'un court-métrage sur le prince de Lavau et ses trésors. *"Je suis une personne avec une petite trisomie 21 bien présente et qui a fait de moi, ce que je suis aujourd'hui"*, se définit-il. Ses idées, ses réflexions et sa personnalité lui ont permis de s'entourer de personnes et d'institutions bienveillantes et croyant à son aventure, dont l'Inrap, Institut national de recherches archéologiques préventives.

DES MASQUES AU FILM

Au fil de l'avancée du projet, il a rencontré Bastien Dubuis, archéologue qui a fait la découverte du trésor, Estelle Bénistant, chargée du développement culturel et de la communication à l'Inrap, Éric Blanchegorge, conservateur en chef du patrimoine et directeur des musées de Troyes, Fabienne Barhélémy, directrice du festival Première marche et Julien Butet, délégué audiovisuel de la Ligue de l'enseignement de l'Aube.

Son projet est mené avec ses trois assistantes, Aline-Bernard Schwartz, Michèle Ricco et Isabelle Bertaux. Mais qu'est-ce qui a motivé David dans cette aventure ? L'histoire commence lorsque David, après avoir rejoint les couturières de Lavau pour la confection de masques en tissu lors du premier confinement, fut remercié par le maire Jacques Gachowski,

qui lui remet une médaille d'honneur pour son investissement et sa générosité. Lors de ce rendez-vous, tous deux ont abordé la découverte du prince de Lavau. Constatant l'intérêt de David pour ce fabuleux trésor, le maire lui a remis, les jours qui ont suivi, un book réalisé par ses collaboratrices. À la question, *"que vas-tu faire de ce book ?"*, la réponse fut sans équivoque : *"Je rêve de réaliser un court-métrage avec la collaboration de Stéphane Bern"*, David étant à la fois un inconditionnel de l'animateur de télé et passionné d'histoire.

Sensibilisé, Stéphane Bern a accepté de prêter sa voix au film.

Comble de bonheur, sensibilisé, Stéphane Bern a accepté de prêter sa voix au film. David est tellement investi dans son projet qu'il parvient à susciter un engouement autour de lui, frappe sans s'arrêter à toutes les portes. Ainsi, son projet, reconnu original et pertinent, lui ouvre celles du musée Saint-Loup de Troyes, son objectif premier, avec en prime la diffusion de son court-métrage lors du retour du trésor de Lavau à Troyes, puis en diffusion publique dans les écoles et associations culturelles. Actuellement, David travaille sur le story-board et le scénario en collaboration avec ses assistantes et Julien Butet. Un formidable projet mené sérieusement qui aboutira d'ici à quelques mois à la réalisation du rêve de David. ■





À l'occasion de ses 60 ans,
l'APEI A.U.B.E est heureuse de vous convier à ces évènements festifs.

PROGRAMME

Portes ouvertes des établissements et services

8 juillet	Foyer de vie Suzanne Sarazin
22 juillet	Domaine de Mantenay
20 septembre	CAMSP de l'Aube (inauguration)
23 septembre	L'Adret
11 octobre	Mas le Village
25 octobre	SAVS / SAMSAH / Accueil Familial

Menus des 60 ans

	Cafétérias la Fontaine
22 septembre	Rue Pierre Gerdy
6 octobre	Parcd du Grand Troyes

Concert Arc en Ciel

21 Octobre
Salle Gérard Philipe - Saint-André-les-Vergers



le lien



N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER

APEI A.U.B.E. - 29 bis, av. des Martyrs de la Résistance - 10000 TROYES
Tél. 03 25 70 44 00 - e.mail : siege.adm@apei-aube.com